

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Je vous invite à participer à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 7 juillet 2020 de 10h à 11h30 par visioconférence

Le lien d'accès à la visio-conférence vous sera adressé dès lors que vous confirmerez votre participation auprès de contact@pes45.org.

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter par la personne de votre choix. Dans ce cas, il est nécessaire que vous nous adressiez le pouvoir joint à cette invitation après l'avoir complété et signé.

Comptant sur votre mobilisation malgré la période particulière que nous venons de traverser, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Ordre du jour :

- Rapport moral et orientations 2020
- Rapport financier 2019
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour 6 ans
- Renouvellement du tiers du conseil d'administration et élection pour les postes vacants
- Questions diverses

Informations aux adhérents

1. Sont autorisés à voter lors de l'Assemblée générale 2020 :

- les adhérents 2019 à jour de cotisation en date du mardi 6 juillet 2020 (10h00)
- les nouveaux adhérents 2020 (adhésion avant le lundi 6 avril 2020).

2. Tout adhérent peut se porter candidat au conseil d'administration en faisant connaître sa candidature auprès de l'association au minimum 7 jours avant l'Assemblée Générale (soit le mardi 30 juin 2020).

3. Tous les documents nécessaires à votre information seront mis à disposition sur le site internet de l'association (www.pes45.org), à partir du vendredi 3 juillet 2020.

Solidairement,
Orléans, le 22 juin 2020

**Pascal VERGNAUD, Président
Association PES 45**

